

Nord

**JDE Edition****Environord : 3 entreprises régionales lauréates du prix éco-innovation 2015**

ajouté le 11 juin 2015 à 13h55

Les entreprises régionales **Le Relais Métisse (Billy-Berclau)**, **Heliopac (Tourcoing)** et **Ixsane (Villeneuve d'Ascq)** sont les trois lauréates du prix éco-innovation 2015, organisé par le Cd2e et récompensant une innovation environnementale de moins de trois ans.

Trois entreprises et une doctorante de la région Nord - Pas-de-Calais ont été récompensées par le prix éco-innovation 2015. Ce prix a été remis par le cd2e dans le cadre du Salon Environord qui s'est tenu les 10 et 11 juin à Lille Grand Palais. Les lauréats répondent à trois critères de sélection : une innovation de moins de 3 ans, le degré d'innovation pour le marché et enfin, la contribution du produit/service/process à réduire l'impact sur l'environnement.

**Les lauréats**

Le prix "coup de cœur du jury" est revenu à la société **Le Relais Métisse (Billy-Berclau)**, connue notamment pour son isolant en coton recyclé Métisse et qui a récemment développé l'[eko] Baffle, un élément décoratif constitué de panneaux fibreux en coton recyclé, qui permet la correction acoustique d'une pièce. Dirigée par **Pierre Duponchel**, la société affichait en 2013 un chiffre d'affaires de 58 M€ avec près de 800 salariés, pour un bénéfice de 401.100 €.

Le prix "produit" récompense la société **Heliopac (Tourcoing)**, pour son **Heliopacksystem+**, une solution de production d'eau chaude sanitaire conçue pour les immeubles de logements locatifs. Ce système est constitué de pompes à chaleur couplées à des capteurs solaires hybrides. La société, dont le directeur général est **Xavier Martinez**, a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 4,63 M€ avec une vingtaine de salariés, pour un résultat net de 493.100 €.

Le prix "service" a été remis à la société **Ixsane (Villeneuve d'Ascq)**, pour **Socratic**, un système de régulation automatique en temps réel qui permet de répondre aux nouvelles exigences environnementales en termes de rejets, tout en évitant ou en minimisant la construction d'ouvrages de rétention supplémentaires. Adaptable à toute taille de réseau, ce système est une solution possible pour les collectivités de petite et de moyenne taille. En 2013, Ixsane enregistrait un chiffre d'affaires de 927.000 €, avec une petite vingtaine de salariés, pour un bénéfice de 210.000 €. Cette société est présidée par **Sami Lallahem**.

Cette année, un travail de thèse a également été récompensé : celui de **Marianne Vandebossche** sur le thème : "Fonctionnalisation par voie physique de geotextiles destinés à la décontamination de sédiments de dragage pollués aux métaux lourds." L'objectif était d'élaborer un textile équipé de biomolécules capables de dépolluer les sédiments en piégeant les métaux qu'ils contiennent. L'idée est d'atteindre des teneurs en métaux suffisamment basses pour valoriser ces sédiments en génie civil.